



CC du Val de Moder (Siren : 246700736)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pfaffenhoffen
Arrondissement	Haguenau
Département	Bas-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/11/1999
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Rémy BERTRAND

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	17 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	67350 PFAFFENHOFFEN
Téléphone	03 88 07 81 52
Fax	03 88 72 20 31
Courriel	comcom@cc-vdm.fr
Site internet	www.val-de-moder.org

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	redevance assainissement

Population

Population totale regroupée	8 351
Densité moyenne	247,29

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
67	Bitschhoffen (216700484)	459
67	Engwiller (216701235)	473
67	Kindwiller (216702381)	613
67	La Walck (216705129)	1 157
67	Niedermmodern (216703280)	850
67	Pfaffenhoffen (216703728)	2 873
67	Uberach (216704965)	1 212
67	Uhrwiller (216704981)	714

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>assainissement collectif (collecte, transport, traitement) et individuel (contrôle des installations)</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Sont déclarés d'intérêt communautaire les zones suivantes : - la zone d'activité du Val de Moder à Niedermmodern - le pôle nouvelles technologies situé sur les communes de La Walck et Kindwiller - la zone anciennement "Atemco" à Niedermmodern - la future zone d'activités de Kindwiller</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs <i>Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements suivants : - maison des loisirs intercommunale ainsi que ses dépendances (parking) - bibliothèque du Val de Moder - salles polyvalentes d'Uhrwiller, Engwiller, Kindwiller et Bitschhoffen et dépendances</i>
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements suivants : - piscine du Val de Moder ainsi que ses dépendances (parking) - gymnase du Val de Moder attenant au collège - courts de tennis et leurs dépendances - stades et leurs dépendances</i>

- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
<i>Etude et réalisation d'un PLU intercommunal</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
<i>Documents de planification existants et achevés en matière d'urbanisme (POS intercommunal des communes de Niedermodern, Pfaffenhoffen, Uberach et La Walck, POS d'Engwiller, carte communale d'Uhrwiller et la PLU de Kindwiller une fois qu'il aura été approuvé par la commune) carte communale de Bitschhoffen</i>
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
<i>Sont déclarés d'intérêt communautaire toutes les voies du territoire de la communauté, existantes ou à créer, à l'exception :</i>
<i>- des chemins ruraux - des voies et carrefours de desserte et voies et carrefours internes aux lotissements jusqu'au moment de leur intégration dans le domaine public des communes (exclusivement dans le cas où elles répondent aux critères du règlement de voirie adopté par le conseil communautaire) - des voies à créer dans le cadre de l'urbanisation des communes (création ou premier aménagement de voies de desserte de nouvelles habitations. Conformément au règlement de voirie qui sera adopté par le conseil communautaire, dont à ce titre partie intégrante de la voirie ; - la chaussée et les trottoirs - les fossés, caniveaux, parapets et murs de soutènement - les bornes et panneaux indicateurs - les ouvrages d'art tels que les ponts, tunnels et passerelles</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Acquisition en commun de matériel
- Gestion d'un centre de secours
- NTIC (Internet, câble...)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
67	SYNDICAT MIXTE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE MOSELLE (256701152)	SM ouvert	1 107 725
67	SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'ALSACE DU NORD (256703075)	SM fermé	156 189
67	SYNDICAT MIXTE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU SECTEUR DE HAGUENAU SAVERNE (SMITOM) (256701871)	SM fermé	224 357
67	SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD (SYCOPARC) (256700691)	SM ouvert	614 039

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)